Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité	Scrutin du				
	1 1				
VILLE DE CAP-CHAT	2017 11 05				
	année mois jour				
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par YVES ROY	, président d'élection :				
⇒ aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :					
1. avoir 18 ans le :	*				
	2017 11 05 année mois jour				
être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le :					
en curatene le .	2017 09 01				
	année mois jour				
et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse					
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement	**				
d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le :	2017 09 01				
	année mois jour				
4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande	***				
d'inscription à la liste électorale au plus tard le :	2017 10 24				
I	année mois jour				
ET	<u> </u>				
⇒ aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'educit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unic occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste élen respectant les conditions indiquées ci-dessous :	que d'un immeuble ou comme				
1. avoir 18 ans le :	2017 11 05				
	année mois jour				
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être					
en curatelle le :	2017 09 01				
et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse	année mois Jour				
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le :	2017 09 01				
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le :	année mois jour ** 2017 09 01				
	année mois jour				
 avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le : 	2017 10 24				
	année mois jour				
PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de l	a liste électorale, mais au plus				

tard le 2017 10 24 sera considérée comme une demande de modification à la	liste électorale municipale.				
année mois jour Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est dispo d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant que remplacées.					
Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection	n.				
W/EC DOV	p.3				
YVES ROY	418 786 5537				
Prénom et nom	Ind. rég. Numéro de téléphone				
53, RUE NOTRE-DAME	G0J 1E0				
Adresse	Code postal				
Signature					
B /					
Donné à CAP-CHAT	, le 2017 10 11				
Municipalité	année mois jour				

Président d'élection